

(1)

(N° 141.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1878.

Crédits supplémentaires aux Budgets de la Dette publique et des Finances
de l'exercice 1877 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. DE SMET.

MESSIEURS,

Le projet de loi, dont la Chambre est saisie, est justifié par des lois antérieurement votées.

Toutes les sections ainsi que la section centrale l'ont approuvé sans observation.

La section centrale vous propose en conséquence de l'adopter.

Le Rapporteur,
S. DE SMET.

Le Président,
P. TACK.

(1) Projet de loi, n° 125.

(2) La section centrale, présidée par M. Tack, était composée de MM. VERWILGHEN, THIENPONT, DE LEHAVE, DE BECKER, DE MOREAU D'ANDROY et DE SMET.